



CGAQ

Réunions du conseil d'administration de la CGAQ
Propositions 2014

15 février 2014

Nomination des élus aux différents postes d'administrateur au C.A.

Président : Gaétan Paquet
Vice-présidente : Maryse Vallières
Secrétaire : Lise Hénault
Trésorière : Louise L'Heureux
Communication et membrariat : Laurent Bernardin
Éthique et conditions de travail : Philip Wronski
Formation : Suzanne Gosselin
Activités culturelles 5 à 7 : Lise Hénault

Unanimité.

Chèques. Il est proposé que Lise Hénault, Louise L'Heureux et Gaétan Paquet soient les trois signataires autorisés pour l'émission de chèques. Unanime.

Frais de déplacement pour les membres du C.A. de l'extérieur de Montréal. Les membres s'entendent pour que la Corporation alloue un montant pour les frais de déplacement de Maryse de Québec, soit 100 \$, et de Laurent de Magog, soit 35 \$ pour chaque présence aux réunions du C.A. Pour Philip qui habite Blainville, Gaétan en discutera avec lui. Suivi à la prochaine réunion.

Remboursement. La Corporation s'engage à rembourser aux membres du C.A., pièces justificatives à l'appui, toutes dépenses justifiables dans le cadre de leurs fonctions (cartouches, papier, interurbains, etc.). Il est proposé de fournir une clé USB pour tout ce qui concerne les documents conservés au secrétariat de la Corporation, une dépense d'environ 20 \$. Unanime.

Banque de documentation. La CGAQ s'engage à rendre disponibles tous documents remis lors des formations par sa banque de documentation du site, et ce, après avoir obtenu le consentement écrit du formateur.

12 avril 2014

Frais de déplacement. Les membres s'entendent pour octroyer à Philip un montant de 15 \$ pour couvrir ses frais de transport pour assister aux réunions du conseil d'administration.

Proposition adoptée à la majorité. Trois pour, un contre et une abstention.

DVD. Il est proposé de déposer dans cette banque (de documentation) une liste de DVD tournés sur différentes villes et régions. Philip mentionne qu'il s'en est procuré plusieurs dans des villes qu'il a visitées. Pourront s'ajouter ceux disponibles à la librairie de voyage Ulysse.

31 mai 2014

Aucune proposition.

28 octobre 2014

Party de Noël. Il est proposé d'envoyer un courriel aux membres pour mettre sur pied un comité organisateur de l'événement. Le budget alloué peut s'élever jusqu'à 1 300 \$.

23 novembre 2014

Per diem aux conférenciers. Il est proposé d'appliquer le per diem suivant pour les déplacements Montréal-Québec ou vice-versa

Repas = 10 \$ déjeuner; 15 \$ dîner; 20 \$ souper

Frais d'hébergement = 125 \$ maximum

Frais de transport = 100 \$ maximum

Une évaluation globale pour une formation à Québec est approximativement de 770 \$, sans compter les frais de location d'un projecteur et d'un écran évalués à quelque 150 \$. Un minimum de 15 participants est requis pour organiser une formation.

Formation. Il est proposé d'exiger des frais de 10 \$ par participant pour s'inscrire à une formation.

Résultats : 4 pour; 1 contre. Proposition adoptée à la majorité.

Lise Hénault
Secrétaire
